



La Réunion, le 6 Décembre 2014

## COMPTE RENDU DE LA REUNION ANNUELLE OBLIGATOIRE DU 4 DECEMBRE.

Chers collègues, voici en détail, les revendications de notre corporation et les réponses de la direction :

### Volet financier :

1. La revalorisation des grilles de salaires CDB/OPL tous secteurs basée sur la grille du B777 de 5%.

La direction propose 0,5%...

2. La revalorisation des grilles OPL (SNPL 4) tous secteurs adressant les carrières longues à 85% du salaire CDB à partir de la grille 9.

La direction n'y est pas favorable, mais étudiera néanmoins les calculs du SNPL.

3. La rémunération des heures de nuit (heures de vol, heures de simulateur et en MEP), payées sur le temps programmé et sur la base du Temps de Service (TS) dans la période de 20 heures à 6 heures de l'heure de l'escale de départ.

La direction n'y est pas favorable.

4. La mise en place des classes 14 et 15 pour les CDB et OPL tous secteurs, sur la base d'une extrapolation des grilles actuelles et respectant les mêmes pas (33 mois).

La direction n'y est pas favorable.

5. Le déplafonnement de l'ancienneté jusqu'à 20 ans, à raison d'1 % par an.

La direction n'y est pas favorable.

6. L'application de l'ancienneté sur l'ensemble des primes (fonction, instructeur ...).

La direction n'y est pas favorable.



La Réunion, le 6 Décembre 2014

7. Le paiement du 13ème mois comprenant l'ensemble des primes et l'ancienneté.

La direction n'y est pas favorable.

8. La mise en place d'un forfait d'immobilisation pour les rotations comprenant plus de deux découchés, avec un minimum de 4 HVE par jour d'engagement.

La direction n'y est pas favorable.

9. La mise en place d'une prime pour l'annulation ou le déplacement volontaire des jours OFF après l'édition du planning initial sous forme de 2 Heures supplémentaires par jour impacté, en sus de l'activité nouvellement programmée.

La direction étudiera une proposition qui pourrait déterminer une prime en fonction du secteur et de la fonction. Le SNPL s'inquiète de la discrimination qui pourra en découler.

10. La mise en place d'une prime pour l'annulation ou le déplacement volontaire des jours de congés après l'expiration du délai légal de 30 jours sous forme de 4 Heures supplémentaires par jour impacté, en sus de l'activité nouvellement programmée.

La direction n'y est pas favorable, même inquiétude.

11. La proratisation du seuil de déclenchement des heures supplémentaires à la présence effective dans le mois pour les congés, les arrêts maladie, les formations, les congés parentaux et enfant malade, comme le prévoit le code du travail. C'est à dire l'attribution de 2.2 HVE par jour d'absence justifiée.

La direction n'y est pas favorable.

#### Volet social

1. La mise en place d'un système nous garantissant un accès aux remplissages et aux compositions des équipages pour l'ensemble des vols de la compagnie...

Ce sujet est entre les mains de la DOA, qui souhaite garantir la sécurité (du CdB...) avant de d'ouvrir ces informations aux salariés.



La Réunion, le 6 Décembre 2014

2. L'extension des quotas R1 pour l'ensemble des vols de la compagnie et ce, sur toutes les périodes de l'année. En effet aujourd'hui ces quotas ne permettent même pas à une famille de pouvoir planifier un déplacement privé.

La direction étudie une proposition de R1 "high", a quota plus élevé, le prix de ce billet n'est pas connu.

3. L'attribution systématique et immédiate des billets congés contractuels du PNT et de ses ayant-droits sans conditions dès lors que des places sont disponibles sur le vol envisagé.

La direction n'est pas au courant des difficultés d'attribution de ces billets contractuels, et nous demande de l'informer de ces difficultés.

4. Mise en place d'une base d'affectation sur la plateforme de CDG, sur la base du volontariat pour 10 CDB et 22 OPL du secteur B777.

La direction n'y est pas favorable. La raison de ce refus n'est pas palpable, elle est "dogmatique" (!?). Le SNPL et les gens intéressés, ne se contenteront pas de ce refus.

5. Arrêt du recours aux CDD extérieurs pour les besoins d'accroissement temporaire d'activité ou de remplacements de personnel. Les recrutements internes doivent toujours être privilégiés.

La direction entend cette revendication, le SNPL attend des actes.

6. En cas d'embauches dues à un accroissement d'activité dans les années à venir, le recrutement sur l'appareil de la plus petite capacité devra être privilégié (i.e. ATR, puis B737 et enfin B777).

La direction y est favorable... Le SNPL note la dissonance avec les plans de la DOA.

7. Le maintien d'une équité de planning prenant en compte une distribution égale de l'activité de nuit, des week-ends et du ratio entre les vols long et moyen courrier.

La direction n'y est pas défavorable...



La Réunion, le 6 Décembre 2014

8. La mise en place d'une commission des rotations et du programme des vols pour les saisons IATA à venir.

La direction n'y est pas opposée...

9. La mise en place d'une Commission Hôtelière permanente.

La direction n'y est pas opposée.

10. L'invitation au projet de développement de représentants du SNPL, dans la définition du nouveau logiciel de planning ainsi que de ses interfaces...

Le nouveau logiciel sera présenté aux intéressés...lorsqu'il sera au point. Nous aurions aimé être participatif dans le développement du soft qui va gérer nos vies.

11. La mise en place d'une Assurance Médicale Groupe assurant tout le personnel en mission à l'étranger pour la couverture des frais médicaux et le rapatriement sanitaire le cas échéant.

La direction y est favorable, c'est une obligation légale.

12. L'ouverture d'un calendrier pour la rédaction d'un accord unique, réunissant tous nos accords et avenants en un document unique, afin d'éviter les doublons, contradictions que représente le milles feuilles d'accords actuels. Le SNPL se propose de vous fournir une trame comme base de travail.

La direction y est favorable.

En conclusion, la direction continue de faire preuve à notre égard d'un manque total de considération. Nous vous demandons donc d'être prêt à vous mobiliser derrière vos délégués.

Seule notre totale détermination amènera la direction au dialogue. Nous comptons sur chacun d'entre vous, l'engagement initial est individuel, mais le combat et les avancées seront collectifs, et ne se feront pas sans vous.

La coupe est pleine...il est temps de défendre nos intérêts !

Le bureau SNPL AIR AUSTRAL